Rapport du CPR-260410

RECOMMANDATIONS AU SAC

Modification au baccalauréat en travail social (pour personnes candidates avec un baccalauréat ou une formation connexes)

R:16-CPR260410

Jean-François Thibault, appuyé par Sylvie Morin, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique la modification du Baccalauréat en travail social (pour personnes candidates avec un baccalauréat ou une formation connexe), telle que proposée, afin de permettre une passerelle vers le B.T.S. pour les personnes candidates titulaires d'un diplôme de 1er cycle de 60 crédits ou d'une formation connexe d'au moins 60 crédits dans une discipline connexe au travail social, sous réserve d'une moyenne cumulative minimale de 2,8 sur 4,30. »

Vote unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la modification du Baccalauréat en travail social (pour personnes candidates avec un baccalauréat ou une formation connexe), telle que proposée, afin de permettre une passerelle vers le B.T.S. pour les personnes candidates titulaires d'un diplôme de 1er cycle de 60 crédits ou d'une formation connexe d'au moins 60 crédits dans une discipline connexe au travail social, sous réserve d'une moyenne cumulative minimale de 2,8 sur 4,30. »

R:17-CPR260410

Jean-François Thibault, appuyé par Sylvie Morin, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique la modification au nombre de crédits du Baccalauréat en travail social (pour personnes candidates avec un baccalauréat ou une formation connexe), telle que proposée, passant de 66 à 60 crédits. »

Vote unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la modification au nombre de crédits du Baccalauréat en travail social (pour personnes candidates avec un baccalauréat ou une formation connexe), telle que proposée, passant de 66 à 60 crédits. »

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

PAR COURRIEL

Le 7 avril 2026

Monsieur Gilles Roy
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Modification au projet soumis pour le B.T.S. (connexe)

Monsieur le Président,

Dans le prolongement des discussions ayant suivi la réunion du Comité des programmes du 13 mars 2026, la Faculté des arts et des sciences sociales, en collaboration avec l'École de travail social, a examiné la question de l'offre des deux premières années du B.T.S. à l'UMCS et à l'UMCE.

Afin de simplifier le parcours des étudiantes et étudiants souhaitant entamer des études en travail social dans l'un ou l'autre de ces campus, il est proposé de ramener le B.T.S. destiné aux personnes candidates titulaires d'un baccalauréat connexe de 66 à 60 crédits. Ce programme deviendrait ainsi une passerelle non seulement pour les titulaires d'un baccalauréat dans un domaine connexe, **mais également pour les titulaires d'un diplôme de 1er cycle (60 crédits) dans un domaine connexe ou d'une formation connexe d'au moins 60 crédits**.

À titre d'exemple, le diplôme en action et analyse communautaires, offert à la fois à l'UMCS et à l'UMCE, pourrait mener directement au B.T.S. (connexe) de deux ans, pour un total de quatre années d'études.

Comme le soulignait le doyen de la Faculté, Jean-François Thibault, dans son courriel du 2 avril 2026, cette solution présente plusieurs avantages en ce qu'elle :

1. ne comporte aucun coût supplémentaire pour l'UMCE ou l'UMCS;
2. permet de maintenir, dans ces deux campus, l'inscription des étudiantes et étudiants pour 60 crédits (deux ans); et
3. valorise le diplôme en action et analyse communautaires (D.A.A.C.), qui deviendrait une voie d'accès directe au B.T.S. (connexe) de 60 crédits, pour un parcours total de quatre ans.

Cette solution a reçu l'aval de la direction de l'École de travail social, et le décanat de la Faculté estime qu'elle constitue l'option la plus appropriée pour l'offre des deux premières années de la formation en travail social à l'UMCS et à l'UMCE.

Je soumets donc cette proposition à l'attention des membres du Comité des programmes. Les formulaires CPR-2, 10 et 11 du B.T.S. (connexe) ont été modifiés afin de refléter les changements proposés; les modifications apparaissent en rouge.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,

M. LeB

Matthieu LeBlanc

c. c. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
Chantal Bourassa, directrice, École de travail social
Isabel Lanteigne, directrice adjointe, École de travail social
Dominique Thomassin, responsable des suivis aux dossiers, FASS

p. j. Sommaire des modifications proposées (et tableau)
Formulaires CPR modifiés (pour le B.T.S. – connexe)

Proposition de « passerelle vers travail social » pour les campus d'Edmundston et de Shippagan

Dans le cadre de la révision des parcours de formation en travail social (BTS), nous proposons de modifier le cheminement accéléré « Baccalauréat connexe ». Ce cheminement passerait de soixante-six (66) crédits à soixante (60) crédits et serait désormais sous l'appellation « Baccalauréat en travail social (pour candidat.es avec **formation connexe**) », afin de mieux refléter les différents parcours pouvant y être inclus. Ce changement vise à assurer une plus grande souplesse et harmoniser les parcours de formation connexe.

Dans cette perspective, nous proposons de reconnaître 60 crédits universitaires pour certains cheminements tels que :

- Diplôme en analyse et action communautaires (DAAC),
- Formation universitaire connexe d'au moins deux ans (ex. : baccalauréat en psychologie, sociologie, criminologie, baccalauréat multidisciplinaire).

Dans le **baccalauréat régulier actuel**, 60 crédits doivent être effectués dans le cadre des années préparatoires, suivis de 90 crédits au baccalauréat en travail social, alors que le **baccalauréat accéléré actuel** est de 66 crédits. Lors de la mise en vigueur du programme de **baccalauréat modifié (4 ans),** 60 crédits seront requis afin d'obtenir un BTS (**passerelle 2 ans + 2 ans**) pour les personnes possédant une formation connexe.

- Baccalauréat régulier actuel : 60 cr. années préparatoires + 90 cr. au baccalauréat =**150 cr.**
- Baccalauréat accéléré actuel : 60 cr. reconnus + 66 cr.= **126 cr.**
- Baccalauréat régulier **modifié** : **120 cr.**
- Baccalauréat en travail social pour candidat.es avec formation connexe **modifié** (ex. : Diplôme en analyse et action communautaires) : 60 cr. reconnus + 60 cr. = **120 cr.**

Par ailleurs, les exigences relatives aux stages pratiques varient selon le parcours de formation antérieur. Pour les personnes titulaires d'un Diplôme en analyse et action communautaires ou d'une formation universitaire connexe d'une durée minimale de deux ans**, deux stages sont exigés**. Ces deux stages **font partie des 60 crédits de TSOC requis** pour compléter la formation.

Les personnes titulaires d'un Diplôme en analyse et action communautaires ou une formation connexe d'au moins deux ans, **un bloc de 60 crédits est reconnu** et elles doivent donc compléter **60 crédits au baccalauréat en travail social** (pour un total de **120 crédits afin d'obtenir le BTS**). Deux stages de formation supervisés par un.e travailleur.euse social.e totalisant 847 heures (21 crédits faisant partis des 60 cr. demandés) doivent être effectués pour l'obtention du diplôme.

Ces dispositions visent à assurer un équilibre entre les parcours, la reconnaissance des compétences déjà acquises et l'harmonisation des exigences de formation académique.

Passerelles : DAAC et autres formations connexes

Bacc. régulier et bacc. accéléré avec formation connexe **BACC. ACTUEL**	**DAAC et formation connexe** **BACC. MODIFIÉ**
Années préparatoires : 60 cr. (2 ans) Baccalauréat **régulier** : 90 cr. (3 ans) Formation complète : **150 cr. (5 ans)** Baccalauréat **accéléré** (avec formation connexe) : 60 cr. sont reconnus 66 cr. en travail social à compléter (2 ans) **126 cr. (2 ans)**	Diplôme en analyse et action communautaires : 60 cr. (2 ans) 60 cr. en travail social à compléter (2 ans) **120 cr. (4 ans, dont 847 heures de stage)** Minimum de 2 ans de formation connexe (ex. : baccalauréat en psychologie, sociologie, criminologie, baccalauréat multidisciplinaire): 60 cr. sont reconnus (2 ans) 60 cr. en travail social à compléter (2 ans) **120 cr. (4 ans, dont 847 heures de stage)**

J5

SAC-260508

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales — Le 7 avril 2026

Département : École de travail social

Nom du programme : Baccalauréat en travail social (pour personnes candidates avec un baccalauréat ou une formation connexes)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel			Proposition de modification		
FORMATION FONDAMENTALE		*66 CR.*	*FORMATION FONDAMENTALE*		~~*66*~~ *60 CR.*
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE		*66 CR.*	*COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE*		~~*66*~~ *60 CR.*
Obligatoires		*60 CR.*	*Obligatoires*		***54 CR.***
			TSOC2501	**TS personnel et familial**	**3**
			TSOC2502	**TS des groupes et collectif**	**3**
			TSOC2503	**Approches contemporaines**	**3**
			TSOC2504	**Méthodes de recherche en TS**	**3**
			TSOC2505	**Préparation au stage**	**1**
TSOC3103	Travail social personnel	3			
TSOC3109	Stage de formation pratique I	9	**TSOC3110**	Stage de formation pratique I	**8**
TSOC3113	Travail social des groupes	3			
TSOC3123	Séminaire d'intégration	3	TSOC3123	Séminaire d'intégration	3
TSOC3133	Travail social collectif	3			
TSOC3203	Dynamiques familiales	3	**TSOC3503**	Éthique du travail social	3
			TSOC3504	**TS et santé mentale**	**3**
			TSOC3513	**Politiques, programmes sociaux**	**3**
TSOC4303	Droit et travail social	3	TSOC4303	Droit et travail social	3
TSOC4313	Éthique du travail social	3			
TSOC4403	Recherche en travail social	3			
TSOC4413	Séminaire de recherche en TS	3			
			TSOC4502	**Décolonisation/réconciliation**	**3**
			TSOC4503	**Genre, diversité et société**	**3**
TSOC5112	Stage de formation pratique II	12			
TSOC5303	État et programmes sociaux	3			
TSOC5403	Séminaire de synthèse	3	**TSOC4509**	Stage de formation pratique II	12
TSOC5423	Mémoire de fin d'études	3			
Cours à option		*3 CR.*	*Cours à option*		~~*12*~~ *6 CR.*
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste C.			**Choisir ~~12~~ 6 crédits parmi les cours TSOC de niveau 3000 et 4000.***		**12 CR.**
Cours de la discipline principale et connexe		3 CR.			
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste D.					
		GLOBAL 66 CR.			GLOBAL ~~66~~ **60** CR.

Liste C

TSOC4105	Études en intervention	3
TSOC4115	Alcoolisme et toxicomanies	3
TSOC4123	Intervention féministe	3
TSOC4125	TS et santé mentale	3
TSOC4135	TS, sexualité et abus sexuel	3
TSOC4145	TS et protection de l'enfance	3
TSOC4153	Thérapie familiale	3
TSOC4155	Intervention interculturelle	3
TSOC4163	Séminaire professionnel	3
TSOC4165	TS et vieillissement	3
TSOC4173	TS auprès d'enfants et d'ados	3
TSOC4175	TS en contexte de violence	3
TSOC4183	TS et populations autochtones	3
TSOC4185	TS à l'international	3
TSOC4423	TS, genre et diversité	3

*** À noter que les cours à option sont cyclés et qu'ils ne sont donc pas nécessairement offerts chaque année.**

TSOC4433	Collab. interprofessionnelle	3	
TSOC4443	TS et changements climatiques	3	
TSOC4453	Solidarité & action collective	3	
TSOC4463	Droits de l'enfant	3	
Liste D			
TSOC3333	Politiques soc. et évol. du TS	3	
TSOC4003	Approches contemporaines en TS	3	
TSOC4203	Analyse des problèmes sociaux	3	
TSOC4213	TS, femmes & changement social	3	

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

☐ Proposition d'un nouveau programme
☑ Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme
Baccalauréat en travail social (pour **personnes candidates** avec un baccalauréat **ou une formation** connexe**s**)

1.2 Unité responsable
Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé
B.T.S.

1.4 Durée du programme
2 ans

1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton

1.6 Contingentement
50 personnes par année pour l'ensemble des admissions au BTS

1.7 Date d'entrée en vigueur
1er juillet 2027

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)
S'adressant aux titulaires d'un baccalauréat **ou d'un diplôme de 1er cycle (60 cr.)** dans une discipline connexe **ainsi qu'aux personnes ayant une formation connexe d'au moins 60 cr.**, ce programme vise à former des travailleuses et travailleurs sociaux généralistes valorisant le potentiel des personnes accompagnées, mettant en avant plan la justice sociale et le respect de la dignité humaine. Il les prépare à aider des populations cibles à mobiliser leurs ressources et celles de leur milieu afin d'améliorer leurs conditions de vie et de trouver des solutions à leurs problèmes.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)
Les stratégies pédagogiques permettant l'atteinte des objectifs de formation professionnelle en travail social varient selon la nature des cours et des **résultats d'apprentissage** visés. Les contenus théoriques sont plutôt offerts sous forme de cours magistraux en ayant toujours le souci d'assurer la capacité de tisser des liens théorie-pratique. Les cours méthodologiques combinent souvent la formule magistrale, les jeux de rôles, les études de cas, les ateliers (activités en petits groupes) ou encore la formule plénière favorisant une pédagogie interactive. Le format séminaire, soit l'enseignement à des petits groupes, **est offert en plus des cours en grand groupe**.

2.3 Conditions d'admission

Pour que leur dossier puisse être étudié par l'École de travail social en vue de l'admission au programme de **baccalauréat en travail social (pour personnes candidates avec un baccalauréat ou une formation connexes)**, les **personnes candidates** doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- être titulaire d'un baccalauréat **ou d'un diplôme de 1er cycle (60 cr.)** dans une discipline connexe au travail social (sociologie, science politique, économie, **analyse et action communautaires,** etc.);
- **avoir obtenu 60 cr. dans un domaine connexe;**
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins **2,8** sur une échelle de 4,30 durant leurs études universitaires.

Les demandes d'admission sont évaluées sur la base des critères suivants :

- la moyenne cumulative universitaire est le critère principal et les meilleurs dossiers reçoivent la priorité;
- l'École peut aussi prendre en considération certains types de capacités et aptitudes en regard des exigences de la pratique sociale. Cette prise en compte est basée, d'une part sur un dossier personnel faisant état d'expériences de formation, de travail et de bénévolat et, d'autre part, sur un examen écrit ou oral.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : ☐ conditions de maintien; ☐ exigences linguistiques; ☐ critères de promotion ; ☐ autres)

L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)[1]

FORMATION FONDAMENTALE		*~~66~~ 60 CR.*
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE		*~~66~~ 60 CR.*
Obligatoires		***54 CR.***
TSOC2501	**TS personnel et familial**	**3**
TSOC2502	**TS des groupes et collectif**	**3**
TSOC2503	**Approches contemporaines**	**3**
TSOC2504	**Méthodes de recherche en TS**	**3**
TSOC2505	**Préparation au stage**	**1**
TSOC3110	Stage de formation pratique I	**8**
TSOC3123	Séminaire d'intégration	3
TSOC3503	Éthique du travail social	3
TSOC3504	**TS et santé mentale**	**3**
TSOC3513	**Politiques, programmes sociaux**	**3**
TSOC4303	Droit et travail social	3
TSOC4502	**Décolonisation/réconciliation**	**3**
TSOC4503	**Genre, diversité et société**	**3**
TSOC4509	Stage de formation pratique II	12

[1] Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Cours à option ~~*12*~~ *6 CR.*

Choisir 12 crédits parmi les cours TSOC de niveau 3000 et 4000.* ~~**12**~~ **6 CR.**

GLOBAL ~~66~~ **60** CR.

*** À noter que les cours à option sont cyclés et qu'ils ne sont donc pas nécessairement offerts chaque année.**

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant :

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

5 avril 2026 **Formulaire CPR-11**

Feuille de route – Baccalauréat en travail social (pour personnes candidates avec un baccalauréat ou une formation connexes)

Nom : _____ **NI :** _____

Feuille de route pour un programme spécialisé ou avec spécialisation : _____

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année	**Cr.**	**Note**
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
TSOC2501TS personnel et familial	3	
TSOC2502 TS des groupes et collectif	3	
TSOC2503 Approches contemporaines en TS	3	
TSOC2504 Méthodes de recherche en TS	3	
TSOC2505 Préparation au stage	1	
TSOC3503 Éthique du travail social	3	
TSOC3504 TS et santé mentale	3	
TSOC4303 Droits et travail social	3	
TSOC4502 Décolonisation/réconciliation	3	
TSOC4503 Genre, diversité et société	3	
Discipline principale – Cours à option (3 ~~9~~ crédits)		
~~3 crédits de cours à option en travail social~~	~~3~~	
3 ~~6~~ crédits de cours à option en travail social	**3 ~~6~~**	
TOTAL	**31 ~~37~~**	

Deuxième année	**Cr.**	**Note**
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
TSOC3110 Stage de formation pratique I	8	
TSOC3123 Séminaire d'intégration	3	
TSOC3513 Politiques, programmes sociaux	3	
TSOC4509 Stage de formation pratique II	12	
Discipline principale – Cours à option (3 crédits)		
3 crédits de cours à option en travail social	3	
TOTAL	**29**	

TOTAL : 60 ~~66~~ crédits

Liste des cours à option TSOC (22 cours):

TSOC3501 Analyse des problèmes sociaux
TSOC3502 Féminisme et changement social
TSOC3505 Sexualités et violences
TSOC3506 TS et bien-être à l'enfance
TSOC3507 Intervention interculturelle
TSOC3508 Collab. interprofessionnelle
TSOC3509 TS et changements climatiques
TSOC3510 Vieillissement des populations
TSOC3511 Pauvreté et justice sociale
TSOC3512 TS et situations de handicap
TSOC4105 Études en intervention
TSOC4153 Thérapie familiale
TSOC4163 Séminaire professionnel
TSOC4173 TS auprès d'enfants et d'ados
TSOC4175 TS en contexte de violence
TSOC4185 TS à l'international
TSOC4453 Solidarité & action collective
TSOC4463 Droits de l'enfant
TSOC4501 Mémoire de fin d'études
TSOC4504 Dépendances et intervention
TSOC4505 TS et personnes âgées
TSOC4507 TS et peuples Wabanaki